

Annulation des visites au Centre pénitentiaire de Luxembourg

19 mars 2020

Afin d'accroître les mesures de prévention contre la propagation du virus COVID-19 et notamment d'éviter son entrée dans les centres pénitentiaires, il a été décidé que les visites cesseront à partir du 19 mars 2020 au Centre pénitentiaire de Luxembourg jusqu'à nouvel ordre.

Les avocats ont la possibilité de contacter leurs clients par la visiophonie (Skype) ou par téléphone.

L'administration pénitentiaire tient à vous remercier pour votre compréhension.